



# EFCA

Agence européenne  
de contrôle des pêches



Encourager la conformité  
des activités de pêche



# Mission et objectifs

L'AECP vise à promouvoir les normes communes les plus strictes de contrôle, d'inspection et de surveillance au titre de la politique commune de la pêche (PCP).

L'AECP a été établie avec pour objectif d'organiser les activités de coordination opérationnelle menées par les États membres et de les aider à coopérer de manière que soient respectées les règles, afin de garantir leur application effective et uniforme.

Le travail de l'agence consiste avant tout à accorder les mêmes chances, dans toute l'Europe, à l'industrie de la pêche, afin que tous ses acteurs respectent leurs obligations européennes et soient traités équitablement, quel que soit le secteur où ils interviennent.

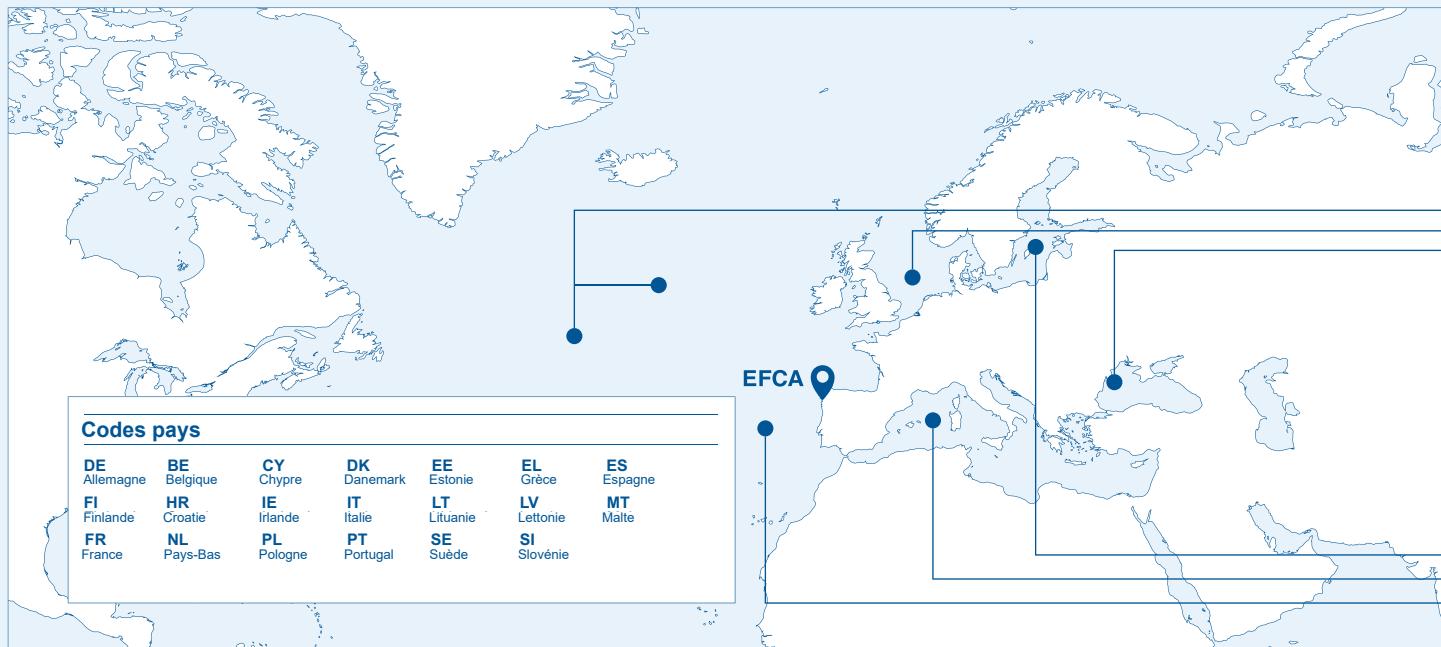
En outre, l'AECP contribue à une pêche durable en renforçant la conformité avec les mesures de conservation et de gestion, au profit des générations actuelles et futures.

## CONTRÔLE ET INSPECTION DANS L'UE

Les règles de pêche et les systèmes de contrôle sont convenus à l'échelle de l'UE, mais mis en œuvre au niveau national par les autorités et les inspecteurs de chaque État membre.

Pour assurer une pêche durable, il est nécessaire que l'industrie de la pêche adopte une culture de conformité, ce qui constitue l'un des principaux objectifs de la politique commune de la pêche (PCP) en faveur duquel œuvre l'Agence européenne de contrôle des pêches.

## Mise en œuvre des plans de déploiement communs (PDC) de l'AECP



## Missions de l'AECP

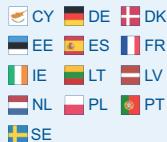
- Coordonner efficacement les actions opérationnelles conjointes de contrôle des pêches en renforçant la conformité, l'égalité des chances et la rentabilité dans les plans de déploiement communs.
- Développer des méthodologies et des systèmes d'information sur la pêche pour appuyer les activités de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS) menées par les États membres et la Commission visant à réduire le niveau de risque standard, évaluer la conformité et traiter les données.
- Développer la formation sur les activités de SCS en promouvant la plateforme d'apprentissage en ligne de l'AECP, en soutenant les activités de formation nationales et en produisant des supports à jour et des formations couvrant les différentes fonctions de garde-côtes.
- Analyser les procédés de pesée des produits de la pêche dans les États membres et la stratégie.
- Soutenir la mise en œuvre de la dimension externe de la PCP dans les programmes internationaux, renforcer les moyens de la Commission et l'assister dans la lutte contre la pêche INN.
- Renforcer la conformité grâce à la mise en place de projets internationaux de l'UE contribuant à harmoniser les cadres juridiques des pays tiers et à élargir la capacité de leurs responsables de la pêche.
- Encourager le contrôle des pêches et soutenir les autorités nationales impliquées dans les missions de garde-côtes en mettant à disposition des services et des moyens, et en assurant la participation du secteur de la pêche aux initiatives d'autres agences.
- Mise en place du projet de manuel du garde-côtes (GC) et intégration des résultats du réseau des qualifications pour les garde-côtes.

“ Conjointement avec l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM) et Frontex, l'AECP soutient les autorités nationales impliquées dans les missions de garde-côtes. ”

Cette coopération suppose des opérations polyvalentes reposant sur le partage d'actifs tels que des navires de surveillance des pêches affrétés.



### OPANO/CPANE



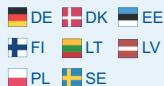
### Mer du Nord



### Mer Noire



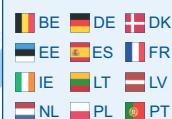
### Mer Baltique



### Atlantique Est et mer Méditerranée



### Eaux occidentales





L'AECV est une agence de l'Union européenne,  
située à Vigo (Espagne)

---

### **Agence européenne de contrôle des pêches**

---

Courriel: [efca@efca.europa.eu](mailto:efca@efca.europa.eu) Tél: +34 986120610

Adresse: Edificio Odriozola, Avenida García Barbón 4, E-36201 Vigo, Espagne

© Union européenne, 2022